

Compte-rendu : Assemblée générale du MIR, 15 mars 2009

Elle est ouverte à 9h30 sous la présidence d'Yves Poulain. Un temps de recueillement et de prière est tout d'abord conduit par William Hatton.

Sont présents: Mathurin Atta, Maria Biedrawa, Marie Boudier, Michel Callewaert, Agnès Catelin, Alain Cleysac, Georges Glaentzlin, William Hatton, Pierre Kneubuhler, Brigitte Liatard, Annie Marquer, Jean-Louis Morin, Edgard Moscherosch, Michel Pierpaoli, Yves Poulain, Claudie et Jean-Marie Pruvost-Beaurain, Christian Renoux, Marie-Laure Richarme, Henriette et Pierre Tourne, Marlène Tuininga.

Sont excusés et ont donné pouvoir : Jean-Jacques Aumeunier, Michel Bardin, Henri Boudot, Josiane Bobe, Bernard Charles, Daniel Deffarges, Jean Déaux, Micheline Descamps, Etienne Gothié, Ursula Gaudenzi, Anniel Hatton, Christiane Lecocq, Bernadette Le Gal, Jacques Masca, Maurice Montet, Annick Moreau, Edith Moreau, André Onimus, Josette Peyronnet, Paulette Poure, Didier Prevot, Harald Seckel, Denise Torgemane.

1°/ Présentation, discussion et approbation du rapport d'activité 2008 :

→ Points de discussion et d'information :

Marlène Tuininga soulève la question récurrente de la **relance des cotisations**, elle propose que soit systématiquement rappelée à chaque membre l'échéance du terme de sa cotisation et de son abonnement aux *Cahiers*.

Henriette Tourne pense au contraire qu'il incombe à chacun de s'autodiscipliner.

Edgard Moscherosch fait part de la nécessité, pour une AG, de disposer d'une feuille d'émargement sur laquelle sont repérés les adhérents à jour de leur cotisation. Il s'étonne d'autre part de n'avoir pas vu mentionnée sur les reçus fiscaux envoyés par le secrétariat la date de versement par chèque ou en espèces. L'administration fiscale pourrait, de ce fait, contester l'année de prise en compte de ce reçu. Georges Glaentzlin propose de venir un jour pour effectuer un contrôle du fichier et réfléchir à un meilleur outil.

Le secrétariat précise que le rappel des cotisations est déjà effectué dans un premier temps de façon non nominative et dans un second temps, en milieu d'année, de façon personnalisée. Cette façon de fonctionner est de nouveau validée par l'assemblée. Il existe effectivement des difficultés avec la gestion du fichier des adhérents depuis quelques mois, car tout simplement les personnes qui agissent concrètement sont insuffisantes. Les idées ne manquent pas mais en revanche les bonnes volontés, si. La nouvelle secrétaire de rédaction des Cahiers a un contrat de 6h de moins par semaine pour effectuer le même travail que précédemment, son contrat précise qu'elle n'est pas en charge du fichier désormais. Le MIR avait en plus, auparavant, un salarié supplémentaire entant que comptable, avec lequel s'effectuait le suivi des abonnements et cotisations, ce n'est plus le cas. La secrétaire nationale n'a jamais eu jusqu'à présent à s'occuper du fichier et tente aujourd'hui tant bien que mal de remédier aux carences dues à ces 2 réductions de postes et de capacités.

Les conditions de travail ne sont pas si faciles, il faut donc essayer de faire preuve d'un peu de tolérance vis à vis de la secrétaire nationale qui fait du mieux qu'elle peut avec les outils et les conditions qu'on lui donne.

Le groupe du MIR-Paris: Yves Poulain souligne qu'il serait bien utile de le voir s'étoffer..

Le Groupe du MIR-Alsace : Marie-Laure Richarme informe l'assemblée de la rencontre dimanche 22 mars avec le MIR-Forêt-Noire et souhaiterait qu'une décision soit prise au sujet de l'éventuel engagement du MIR au contre-sommet de l'Otan, à Strasbourg début avril. Le MIR-Alsace et le MIR-Allemagne aimeraient y organiser une action commune pour y rendre visible la présence des chrétiens. A noter qu'à l'initiative de quelques prêtres et pasteurs à Strasbourg, les églises catholique et protestantes ont invité à une veillée de prière le 2 avril, à la veille du sommet.

L'AG n'étant pas en mesure, faute de temps, de se prononcer sur le vœu exprimé par Marie-Laure, elle lui confère le soin de voir si, au moins, le MIR-Allemagne proposait un texte auquel le MIR-France pourrait le cas échéant s'associer.

Brigitte Liatard demande à Marie-Laure que les coordonnées du groupe du MIR-Alsace soient diffusées. Christian Renoux propose aussi que l'idée de créer une coordination alsacienne de la Décennie soit étudiée.

Maria Biedrawa remercie ce groupe local du MIR pour l'implication très importante qu'il a eue dans la réalisation du projet des rencontres européennes des branches du MIR d'octobre dernier à Strasbourg.

Le Salon des initiatives de paix : un 4ème salon est en cours de préparation. Le stand international du MIR a été apprécié, c'est une idée à développer et renouveler. Il existe un projet de Salon identique en Autriche, à Vienne, qui devrait se tenir en 2011.

Les Cahiers : Pierre Kneubühler souligne la qualité de la revue, trouve que les articles sont intéressants et copieux; en revanche, il trouve dommage le choix éditorial d'avoir éliminé de la revue les informations liées au mouvement, celles que l'on retrouve dans le *Bulletin*, ainsi que les divers comptes-rendus d'AG ou autres. Christian rappelle tout de même que effectivement, cela peut sembler préjudiciable d'un point de vue des traces historiques, mais c'est un choix éditorial qui a été fait il y a plusieurs années et qu'il n'est pas question aujourd'hui de le changer. Le Bulletin est fait pour renseigner sur la vie du mouvement et est apprécié pour cela. Certains membres souhaiteraient avoir des éléments sur d'autres membres du MIR et les voir figurer dans le Bulletin.

Les contributions pour le Bulletin sont libres et ouvertes, bienvenue aux rédacteurs, même occasionnels!

William trouve qu'il faut vraiment essayer d'attirer de nouveaux adhérents, notamment des jeunes.

La publication du livre *L'espérance insoumise* : ce livre est en vente en librairie depuis le début du mois. Il devait au début se situer dans la catégorie « Spiritualité » et heureusement aujourd'hui, il figure dans la collection « Vie des Hommes » c'est-à-dire dans la catégorie des sciences humaines. Cela permet de toucher un autre public. Le but de cet ouvrage est de faire connaître l'« Année de la réconciliation » et le travail effectué, qui est peu connu.

Les actions soutenues et les communiqués : Michel Callewaert souhaite savoir si des personnes sont intéressées par l'envoi de pétitions à signer en leur nom. Une feuille d'inscription a circulé pour recueillir les coordonnées des personnes présentes et intéressées, c'est Michel qui est en charge de les informer.

Yves dit qu'il lui arrive d'être un peu gêné que le comité national signe certaines pétitions au nom de la branche française, engageant celle-ci alors qu'elle n'est pas consultée. Les autres membres du comité, ainsi que ceux présents à l'assemblée générale lui rappellent que le comité a le droit et la légitimité de choisir dans quelles actions intervenir et quelles pétitions signer. Dans le cadre de l'association, le principe de la démocratie représentative s'applique. On peut remettre ce principe en question, mais le choix en a été fait dans ce sens, il est maintenant du devoir des représentants titulaires de leur mandat d'assumer leurs fonctions et de prendre leurs responsabilités. Pierre K.

rappelle la règle que l'AG ne peut que valider ou non les engagements du MIR puis par le comité, surtout concernant les rapports entretenus avec certains groupes. Les règles d'engagements sont à prévoir pour la prochaine assemblée générale.

Marlène, quant à elle, est dérangée par le fait que les pétitions signées ne sont que des réactions au coup par coup, cela lui pose le problème de trouver un lien entre toutes les pétitions et les engagements. Au nom de quelle réflexion ou de quelle attitude chrétienne le MIR doit-il agir? Claudie Pruvost-Beaurain dit que c'est en effet une question fondamentale et quelle doit se poser sur le fond de la question d'une « guerre juste ».

Maria rappelle que lorsque le MIR se manifeste sur une action ou une pétition, la décision est toujours prise en respectant le cadre de sa charte.

Michel rappelle lui aussi les règles du fonctionnement pour valider un engagement au nom du MIR: à la majorité des membres du comité.

La Maison de vigilance : Marlène va prendre la suite d'Ursula Gaudenzi en tant que représentante du MIR.

La Plateforme des ONG pour la Palestine : Le statut du MIR va changer, il sera désormais membre signataire de la Plateforme et non plus observateur.

La Coordination pour la Décennie : L'assemblée générale de la Coordination a pris la décision que son mandat devienne illimité dans le temps. Il y aura donc un changement de statuts dans ce sens en 2010. Pour l'instant des questions sont encore en suspens comme celle de l'élargissement de la base ou non.

Le comité national s'est prononcé en faveur de la prolongation du mandat du MIR au CA de la Coordination et celle de son représentant, Christian Renoux.

Les engagements du MIR : Il faut que chacun donne son avis sur les actions prioritaires.

- ➔ Le rapport d'activité 2008 est approuvé à l'unanimité des membres présents (y compris pourvois)

2°/ Approbation des comptes 2008 :

Mathurin Atta a rectifié les documents qui ont été inclus dans le rapport annuel. Les nouveaux documents remplacent et annulent les anciens. Quelques modifications sont à faire : il faut vérifier la somme perçue au titre des abonnements « Etranger », ainsi qu'une ligne intitulée initialement «dons Cahiers » à remplacer par « subvention Cahiers ».

Avec ces modifications, à l'unanimité du budget présenté des comptes de l'exercice 2008

3°/ Projet du budget 2009 :

Il est possible que le budget soit ajusté en cours d'exécution. Le suivi budgétaire est à faire au cours des réunions ultérieures du comité.

Approbation à l'unanimité pour un montant de 48.700 €.

4°/ Élections du comité national :

(Après le départ de 3 membres donnant leur pouvoir : Claudie Pruvost-Beaurain, Brigitte Liatard et Michel Pierpaoli) : 2 membres du CN arrivent au terme de leur mandat de 3 ans : Marie Boudier et Marlène Tuininga. Marie est candidate pour un nouveau mandat, tandis que Marlène a décidé de ne pas se représenter.

Yves Poulain, après 40 ans de présence au comité, annonce qu'il quitte dès ce jour la co-présidence et le comité national comme il avait exprimé le souhait déjà depuis longtemps.

Deux autres personnes ont été sollicitées mais ne pouvaient pas être à l'AG : Chantale de la Forge (religieuse des Sœurs du Cénacle, Valenciennes, ancien membre du comité national et de la commission formation) et Joël Dahan, pasteur de l'ERF près de Montpellier. Ils seront donc probablement co-optés par le CN et leur mandat soumis à validation par la prochaine AG. Yves démissionne de sa fonction de co-président et quitte le comité national¹.

Résultats du vote :

Marie Boudier	oui	non	blanc	nul
Par procurations	24			1
présents	19			

5°/ Débat général d'orientation :

Maria fait remarquer l'absence d'un chapitre « Perspectives » pour 2009 dans le rapport annuel. Cela s'explique par le fait que, ces derniers mois, le comité n'a pas été en mesure de se projeter dans l'avenir car il a traversé une situation interne difficile. Un travail de clarification, avec l'aide d'une personne extérieure a permis d'identifier les tâches auxquelles le comité devra se consacrer pour avancer.

Le comité s'est fixé le calendrier de travail suivant :

Avril : élaboration d'une charte de communication et d'un règlement intérieur, prévu dans les statuts de 2003,

Juin : évaluation du travail du mouvement basée à partir des rapports annuels des années 2004-2008,

Septembre/octobre : clarification des objectifs, choix des priorités et des moyens et élaboration d'une méthodologie de projet pour les années à venir.

Pour se concentrer sur ce travail, qui est prioritaire, le comité a décidé de mettre en attente, jusqu'à l'automne, les activités qui ne semblent pas indispensables.

La décision est prise par l'AG d'organiser, à l'automne prochain, une assemblée générale extraordinaire pour valider les résultats du travail du comité sur les objectifs et les priorités.

¹ note additive d'Yves Poulain : Une succession immédiate n'ayant pu être assurée, Maria assumera donc seule, désormais, la présidence de la branche, en attendant que soit trouvé si possible un co-président protestant, ce qui continuerait à manifester l'identité fondamentalement œcuménique de notre mouvement depuis ses origines. »

LES COMPTES FINANCIERS DE L'ANNEE 2008.

LE BILAN AU 31 12 2008

ACTIF (euros)	31/12/2008	31/12/2007	PASSIF (euros)	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisation nette	0,00	257,79	Fonds associatif	5 000,00	5 000,00
Actif immobilisé - total I	0,00	257,79	Réserves	6 525,00	5 464,00
Stocks	3 570,00	0,00	Résultat de l'exo	- 853,73	1 061,00
<i>Stocks</i>	3 570,00	0,00	Capitaux propres - total I	10 671,27	11 525,00
Produit à recevoir	818,09	180,00	Fonds dédiés	3 395,00	0,00
<i>Créances</i>	818,09	180,00	Fournisseurs	1 740,29	0,00
CCP	4 721,74	3 942,50	Charges à payer	150,00	0,00
CNE	6 296,94	6 306,94	Dettes à court terme- total II	5 285,29	0,00
CCP décennie	138,29	140,29			
Caisse	411,50	697,48			
<i>Disponibilités</i>	11 568,47	11 087,21			
Actif Circulant - total II	15 956,56	11 267,21			
TOTAL GENERAL	15 956,56	11 525,00	TOTAL GENERAL	15 956,56	11 525,00

LE COMPTE DE RESULTAT DE 2008.

CHARGES	2008	2007	écart	PRODUITS	2008	2007	écart
Dotation aux amortis.	257,79	257,00	1	Ventes de produits	425,97	285,00	141
Fournitures équip. Bureau	1 834,36	3 013,00	- 1 179	Ventes de livres	520,00	578,00	- 58
Frais de publication	2 086,55	1 121,00	965	Ventes Cahiers au num.	1 395,00	1 660,00	- 265
Frais de réception	00,00	99,00	- 99	Abonnements France	3 395,40	4 380,00	- 985
Charges locatives	448,00	448,00	-	Autres abonnements	81,00	172,00	- 91
Assurances	115,00	115,00	-	Interventions	683,00	159,00	524
Frais AG/ réunions	00,00	68,00	- 68	Subventions	27 371,31	27 848,00	- 477
Engag. / sessions étrang.	3 395,00	6 306,00	- 2 911	Subventions NVXXI	3 000,00	4 400,00	- 1 400
Impression Cahiers	6 308,92	6 254,00	55	Dons	6 702,00	17 210,00	- 10 508
Frais de voyages	3 803,88	4 396,00	- 593	Subventions Cahiers	900,00	1 031,00	- 131
Frais de poste	2 492,80	3 725,00	- 1 232	Cotisations	3 261,50	4 192,00	- 931

Téléphone et Internet	939,33	1 676,00	- 736	Recettes congrès AG	00,00	18,00	- 18
Frais session France	5 416,45	3 977,00	1 439	Inscriptions sessions	6 928,28	6 014,00	914
Transfert Congo	950,00	00,00	950	Produits financiers	223,33	180,00	43
Transfert NX XXI Grds Lacs	3 000,00	7 587,00	- 4 587	Produits exceptionnels	894,76	167,00	728
Services bancaires	38,55	63,00	- 25	Produits/dons convertis	2 444,20	3 381,00	- 937
Frais transformés en dons	2 444,20	3 381,00	- 937	Production stockée	3 570,00	2 100,00	1 470
Cotisation IFOR	150,00	00,00		Sous total	61 795,75		
Cotisation / organismes	344,30	424,00	- 80	Perte de l'exercice	853,73		
Salaires	20 811,08	28 394,00	- 7 583				
Charges sociales	7 813,27	2 910,00	4 903				
Sous total		74 214,00					
Bénéfice de l'exercice		1 109,00					
TOTAL GENERAL	62 649,48	75 323,00	- 12 674	TOTAL GENERAL	62 649,48	75 323,00	-12674

LE PROJET DE BUDGET 2009

FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT

DEPENSES (en euros)	2009	2008	écart	RECETTES (en euros)	2009	2008	écart
fournitures équip bureau	1 907	2 000	-93	vente de livres	2 000	1 500	500
photocopies Temps Présent	00	500	-500	vente de produits divers	1 000	500	500
soutien secrétariat	00	600	-600	recettes réunions	800	500	300
frais de réunions	50	50	00	cotisations	4 000	5 290	-1 290
frais postaux	2 400	2 500	-100	dons	5 600	5 803	-203
cotisation /organismes	500	600	-100	subv. CNASEA	10 300	10 200	100
telephone - internet	1 000	1 000	00				
transport local	1 000	1 000	00				
frais mission intern;	500	1 000	-500				
assurance	115	115	00				

charges locatives	448	448	00				
salaire	12 600	12 600	00				
charges sociales	1 400	1 380	20				
Total	21 920	23 793	- 1 873	Total	23 700	23 793	- 93

LES CAHIERS DE LA RECONCILIATION

DEPENSES (en euros)	2009	2008	écart
frais d'impression	6 400	6 400	00
fournitures de bureau	500	500	00
frais de routage / national	1 200	600	600
salaire 1 personne	9 600	10 500	-900
charge sociale 1 pers.	980	1 150	-170
Total	18 680	19 150	-470

RECETTES (en euros)	2009	2008	écart
abonnement France	5 000	6 050	-1 050
abonnement étranger	1 000	1 500	-500
dons cahiers	1 000	1200	-200
vente de cahiers au num.	1 800	1 500	300
subvention NV XXI	900	900	00
subvention CNASEA	7 200	8 000	-800
Total	16 900	19 150	-2 250

LES SESSIONS

DEPENSES (en euros)	2009	2008	écart
session à Afrique Ouest	3 000	00	3 000
session au Congo	3 600	5 000	-1 400
session non violence été	1 500	2 000	-500
Total	8 100	7 000	1 100

RECETTES (en euros)	2009	2008	écart
session à Afrique Ouest	3 000	00	3 000
session au Congo	3 600	5 000	-1 400
inscript. session été	1 500	2 000	-500
Total	8 100	7 000	1 100

TOTAL GENERAL	48 700	49 943	1 243
----------------------	---------------	---------------	--------------

TOTAL GENERAL	48 700	49 943	1 243
----------------------	---------------	---------------	--------------